



Objectif régional n°1

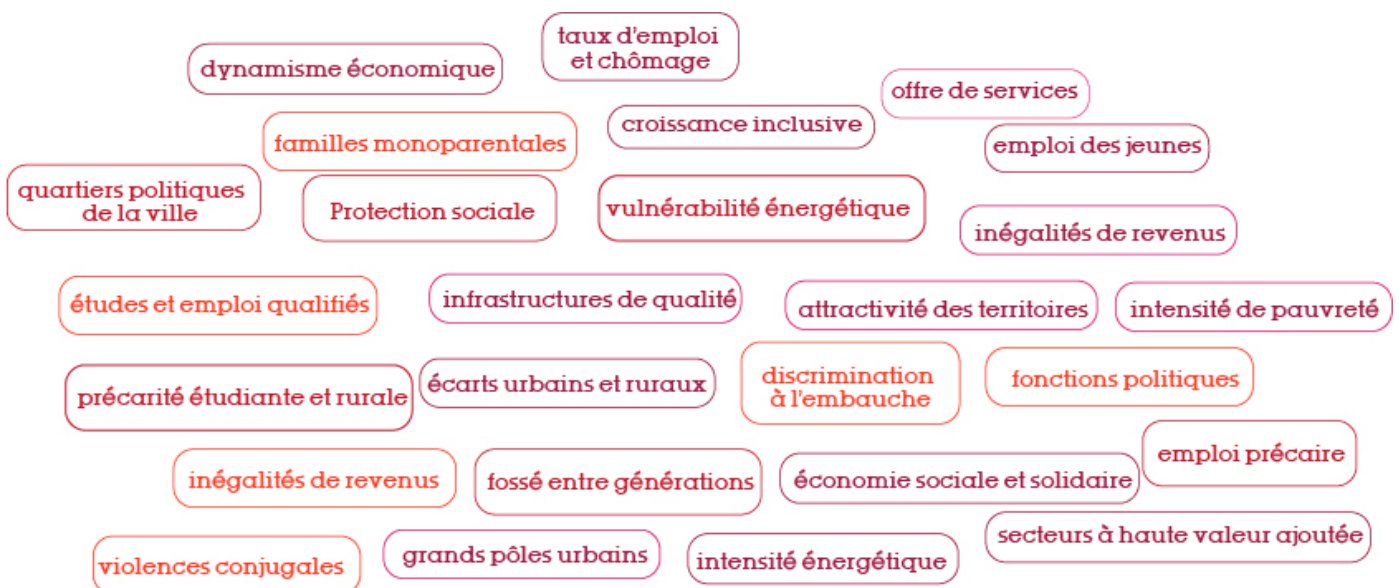
Septembre
2020

**La cohésion territoriale
par une transition socio-économique
qui lutte contre les inégalités**

(ODD n^{os} 1, 5, 8, 10)



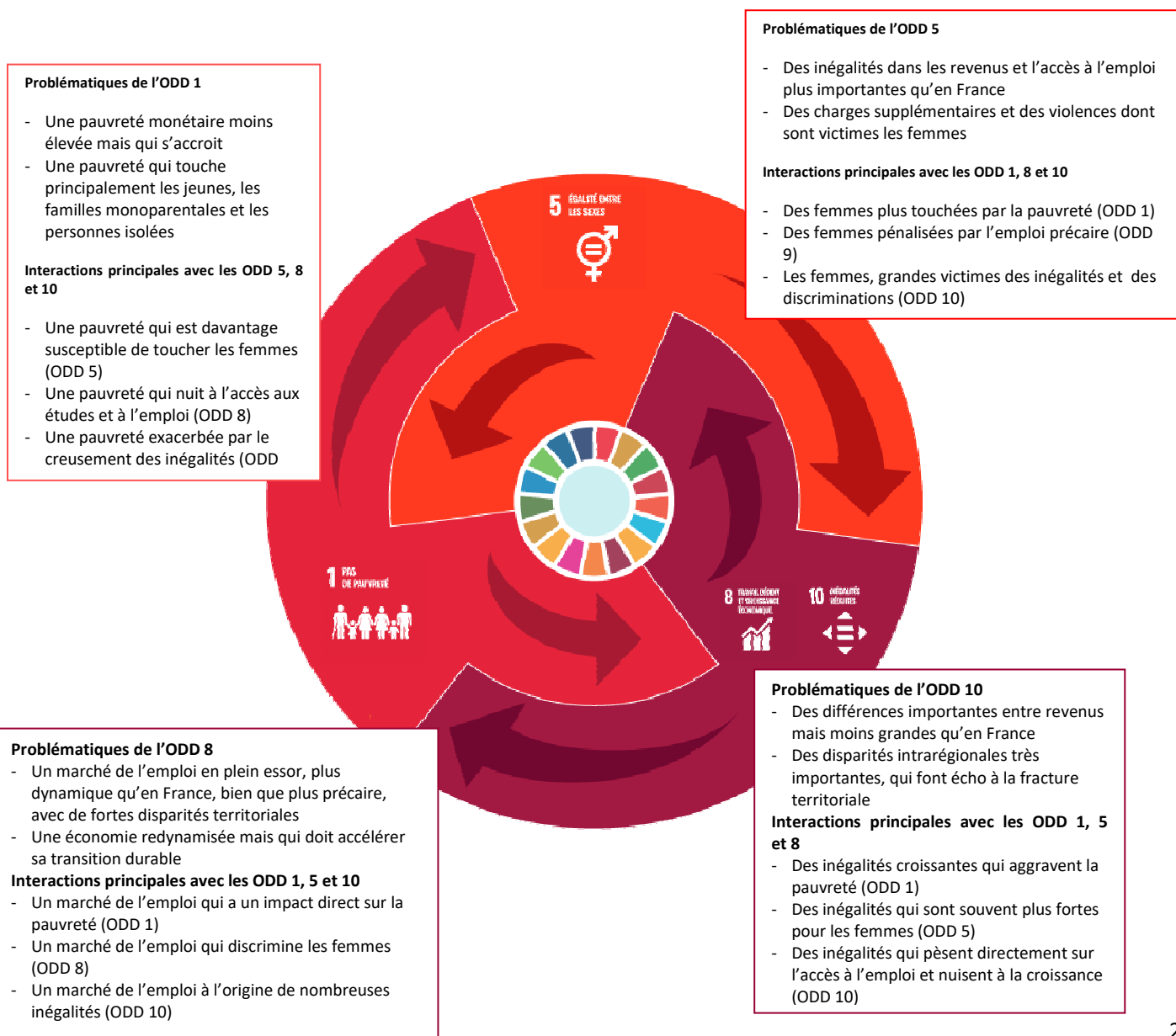
La déclinaison des Objectifs de Développement Durable en Nouvelle-Aquitaine s'appuie sur l'identification de 6 objectifs régionaux (ORDD). Ils sont issus du croisement des enjeux de la feuille de route nationale et des enjeux du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires. Chacun regroupe plusieurs ODD concernés à titre principal. D'autres ont vocation à entrer en interaction, en particulier l'ODD n°9 "Industrie, innovation et infrastructures" pour l'ORDD n°1. Un état des lieux pour chacun des ORDD est proposé. Il s'adresse à toute la société, principalement aux acteurs des territoires, pour favoriser l'intégration des ODD dans leur stratégie de développement (*Pour en savoir plus, Cf. fiche méthodo*).



Les enjeux nationaux de la lutte contre la pauvreté et les inégalités, pour une croissance durable et un travail décent en France

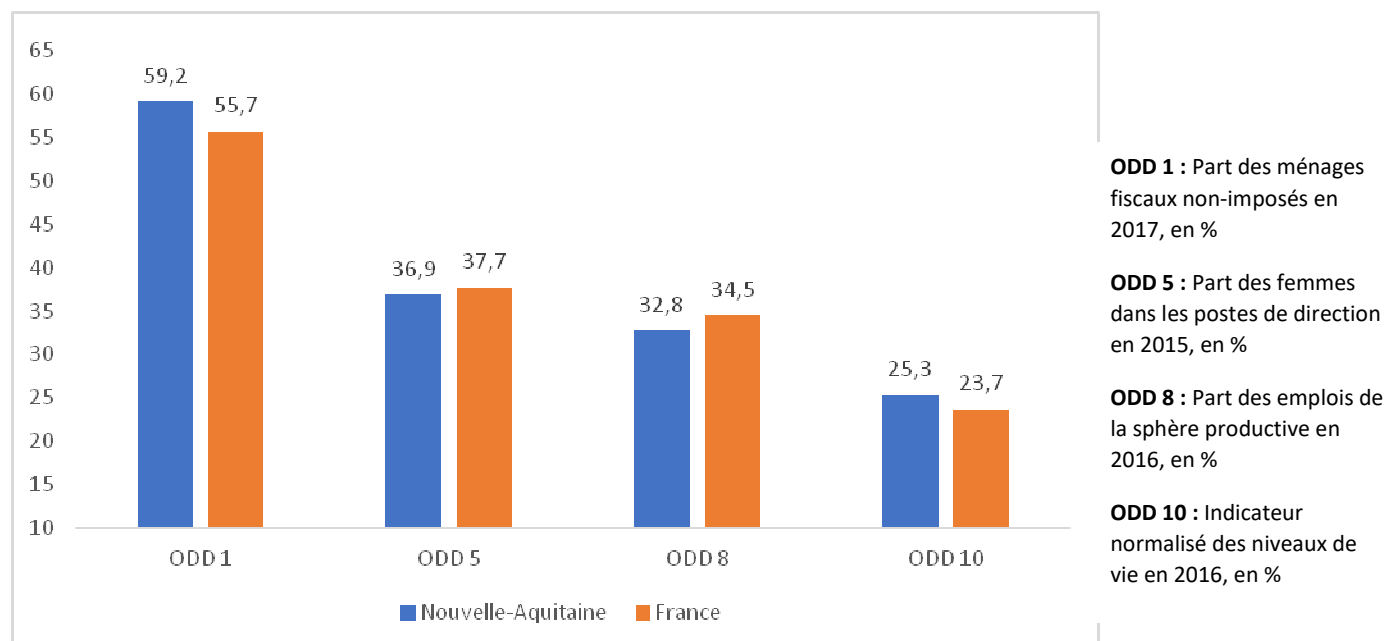
- Les enjeux liés à la lutte contre la pauvreté (ODD 1), à l'égalité femmes-hommes (ODD 5), à l'accès à l'emploi (ODD 8) et au combat contre les inégalités (ODD 10) sont des problématiques qui sont non seulement **au cœur des sujets français**, mais qui sont en outre particulièrement **connectés entre eux** : ces 4 ODD sont les **conditions nécessaires à la cohésion sociale et territoriale**.
- Ainsi, **le taux de pauvreté (ODD 1) ne cesse d'augmenter** en France, en gagnant 0,6 point en 2018 pour atteindre 14,7 % de la population, un niveau au plus haut depuis la fin des années 1970. Aussi, l'élaboration d'une stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté a été réalisée dès 2018 et a pour ambition de lutter contre les inégalités de richesse tout en permettant une égalité des chances réelles. Un **plan qui fait directement écho à l'ODD 10 (inégalités réduites)**, qui concerne les revenus, les disparités territoriales et les discriminations.
- **Le lien entre les inégalités, la croissance et la prospérité des emplois (ODD 8)** est lui aussi très fort : selon une étude publiée par France Stratégie en 2016, le manque à gagner du seul fait des inégalités d'accès à l'emploi et aux postes qualifiés s'élèverait à 150 milliards d'euros. Alors que la France connaît à nouveau une phase de croissance économique, la **précarité des emplois** qu'elle propose reste toujours aussi importante et **concerne d'autant plus les femmes**, alors que l'égalité entre les sexes est la grande cause du quinquennat de la présidence d'Emmanuel Macron.
- Ces enjeux sont au cœur des préoccupations étatiques et des territoires. Par leurs multiples compétences dans le domaine social, et parce qu'elles sont les premières impactées par les inégalités sociales d'autant plus visibles sur des territoires restreints, les **collectivités ont de nombreux leviers pour atteindre ces 4 ODD**.

Transversalité des ODD de l'objectif régional n°1 en Nouvelle-Aquitaine



Synthèse : Une pauvreté et des inégalités qui s'accroissent par rapport à la France

Place de la Nouvelle-Aquitaine par rapport à la France pour 4 indicateurs représentatifs des ODD de l'objectif régional n°1

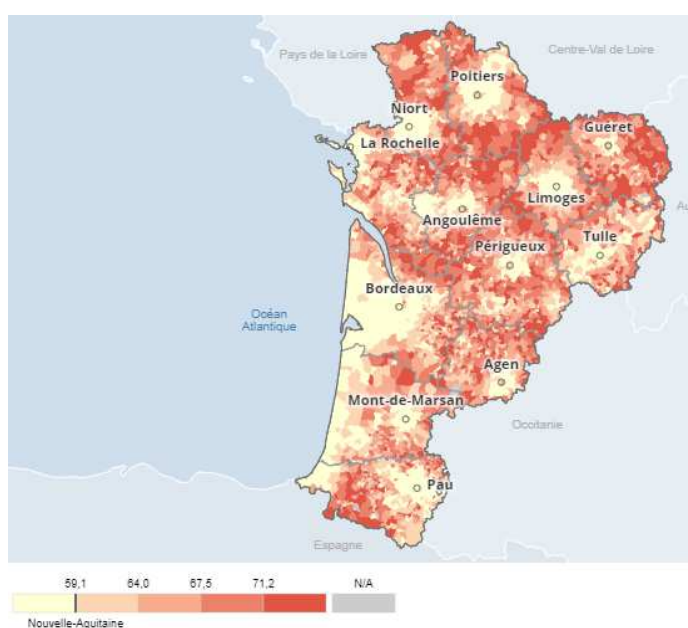


Bien que moins importantes qu'en France, des disparités régionales fortes et une évolution de la pauvreté préoccupante pour les populations les plus vulnérables

- ⇒ Un taux de pauvreté plus faible qu'en France, mais une part de ménages fiscaux non-imposés en croissance
- ⇒ Les territoires ruraux isolés et les grands pôles urbains sont les espaces les plus touchés par la pauvreté, avec néanmoins des caractéristiques démographiques très différentes
- ⇒ Des aides sociales efficaces contre la pauvreté monétaire, qui constituent la majeure partie du revenu disponible des plus modestes

Une pauvreté monétaire moins importante que pour le reste de la France, mais de fortes disparités territoriales

Part des ménages fiscaux non-imposés (%), 2017



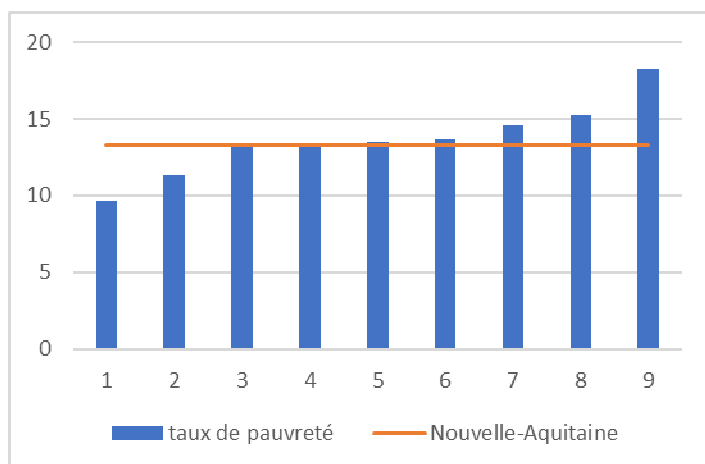
Une pauvreté monétaire moins grande en Nouvelle-Aquitaine que pour le reste de la France mais qui s'accroît...

- Un taux de pauvreté monétaire plus faible qu'en France (13,7 % contre 15,3 % en France et 14,9 % en France métropolitaine), ainsi qu'une moyenne des revenus des plus pauvres plus faible que la moyenne du pays (821 euros contre 642 euros) ;
- Mais une part de ménages fiscaux non-imposés en croissance (59,2 %, soit +13,2 points entre 2012 et 2017) avec une part croissante des allocataires dépendant majoritairement des prestations de la CAF, à l'image de la France : + 2 points d'allocataires dont les revenus dépendent à 100 % des prestations versées par la CAF entre 2009 et 2017 ;
- Un lien fort entre pauvreté monétaire et vulnérabilité énergétique : la moitié des ménages en situation de pauvreté monétaire sont également considérés comme vulnérables énergétiquement. Parmi les 10 % de ménages les plus modestes, 60 % sont en situation de vulnérabilité énergétique.

... et qui touche principalement les jeunes, les familles monoparentales ou nombreuses, les personnes isolées et âgées, ce qui se retrouve dans la géographie du territoire

- Un taux de pauvreté et une part des ménages éloignés des services essentiels inégaux selon les territoires (respectivement de 12,0 % dans les Landes à 18,6 % en Creuse, de 1,9 % en Gironde à 21,9 % en Creuse) et une vulnérabilité énergétique croissante d'Ouest en Est, notamment du fait des spécificités rurales et géographiques

Taux de pauvreté en Nouvelle-aquitaine, selon les zonages en aires urbaines (ZAU), 2015.



- 1 – Couronnes des grands pôles
- 2 – Couronnes des moyens pôles
- 3 – Couronnes des petits pôles
- 4 – Grands pôles
- 5 – Communes multipolarisées des grandes aires urbaines
- 6 – Pôles moyens
- 7 – Autres communes multipolarisées
- 8 – Petits pôles
- 9 – Communes hors influence des pôles

- Des territoires ruraux avec une part relative de personnes en situation de pauvreté plus importante (+18 %) que dans aires urbaines, dans lesquelles on observe une surreprésentation

de la population âgée, vivant souvent seule, ainsi que des retraités du monde agricole avec de faibles retraites ;

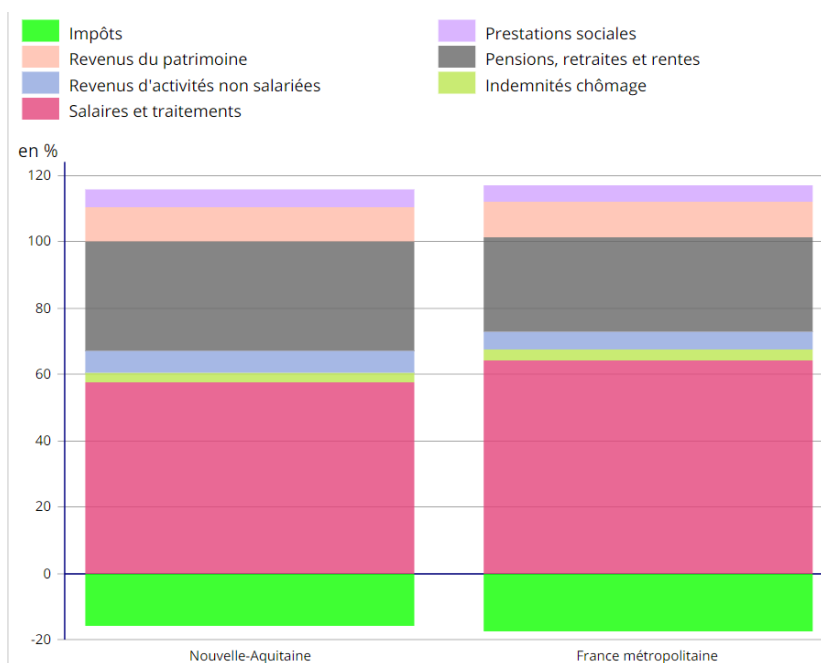
- Pour autant, les grandes aires urbaines présentent le plus grand nombre de personnes en situation de pauvreté, concentrant 2/3 de la pauvreté monétaire de la région dans certains quartiers, notamment les Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville (QPV), où le taux de pauvreté peut dépasser les 50 %. Des QPV qui concentrent généralement une population immigrée, plus jeune, souvent au chômage, et davantage de familles nombreuses et/ou monoparentales bénéficiaires de prestations sociales.

Un risque important de détérioration de la situation, mais qui peut être combattu par des politiques efficaces

Un risque d'accroissement de la pauvreté bien présent en Nouvelle-Aquitaine...

- Un niveau de vie global plus faible en Nouvelle-Aquitaine que pour le reste de la France métropolitaine : en témoigne la contribution moindre de l'impôt au revenu disponible (15,9 %) qu'en moyenne nationale (17,4 %) ;
- Moins de pauvreté qu'en France, mais autant de risques : 30 % des familles monoparentales néo-aquitaines exposées à un risque accru de pauvreté monétaire, à l'image de la France métropolitaine, et une part des pensions et retraites (1/3) la plus importante de toutes les régions, alors que le vieillissement augmente de manière plus importante que dans l'Hexagone et que les personnes âgées en Nouvelle-Aquitaine sont parmi les plus impactées par la pauvreté notamment dans les régions rurales ;
- Un accès aux services essentiels plus difficile qu'en France (7,3 % de la population à plus de 7 minutes contre 5,1 %) qui peut augmenter les dépenses des familles les plus pauvres (difficulté d'obtenir les prestations sociales ou sanitaires par exemple, et nécessitant des frais accrus notamment en déplacement).

Composition du revenu disponible moyen en 2015 en Nouvelle-Aquitaine et en France Métropolitaine (%).



Source : Insee

... qui peut être prévenu par des politiques plus efficaces

- Des aides (prestations sociales, allocations chômage et pensions) qui constituent les deux tiers du revenu disponible des plus modestes et qui réduit de 31,5 % la pauvreté monétaire (-37,1 % pour les ménages avec enfants) ;
- Des objectifs d'ouverture de places en hébergement d'urgence ont été atteints voire dépassés, avec la création ou la pérennisation de 7 000 places d'hébergement, 4 000 places en centre d'accueil pour demandeurs d'asile (CADA) et 7 360 places en logement adapté.
- 10 territoires sélectionnés pour participer à l'expérimentation « Territoires zéro chômeurs » en 2017 : à l'initiative du Conseil Régional, à la suite du dispositif lancé en 2015 au niveau national, qui a permis fin 2019 un retour à l'emploi de 60 % des volontaires (838 personnes), la création de 11 structures (association, société anonyme et société coopérative d'intérêt collectif) pour un chiffre d'affaire total de près de 2 millions d'euros.

Zoom sur une politique de lutte contre la pauvreté

L'union régionale des HLM qui regroupe les 63 bailleurs sociaux de Nouvelle-Aquitaine, prévoit la construction de nouveaux logements sociaux (8 400 à l'horizon 2030). Cet accord envisage également de favoriser la rénovation énergétique des HLM existants, afin de lutter contre la précarité énergétique. En 2019, les « chèques énergies » ont également été augmentés et étendus, bénéficiant à plus de 330 000 foyers en Nouvelle-Aquitaine et pouvant atteindre jusqu'à 277 € selon les revenus et la composition du foyer.



La pauvreté touche toute la région Nouvelle-Aquitaine mais de manière inégale. Elle est d'autant plus marquée pour certains profils de population, dont ne sont pas exemptes les femmes.



- Des **inégalités fortes** qui persistent dans les taux d'emploi, de chômage et dans les niveaux de revenus, malgré des progrès remarquables depuis la fin du 20^{ème} siècle, et qui sont globalement **plus élevées qu'en France**
- Une des régions où les **violences envers les femmes** sont plus importantes
- Des **types d'inégalité de genre** très différents selon que le territoire soit rural ou urbain : à l'Ouest un taux de chômage des femmes plus élevé que celui des hommes mais plus de femmes à des postes de direction

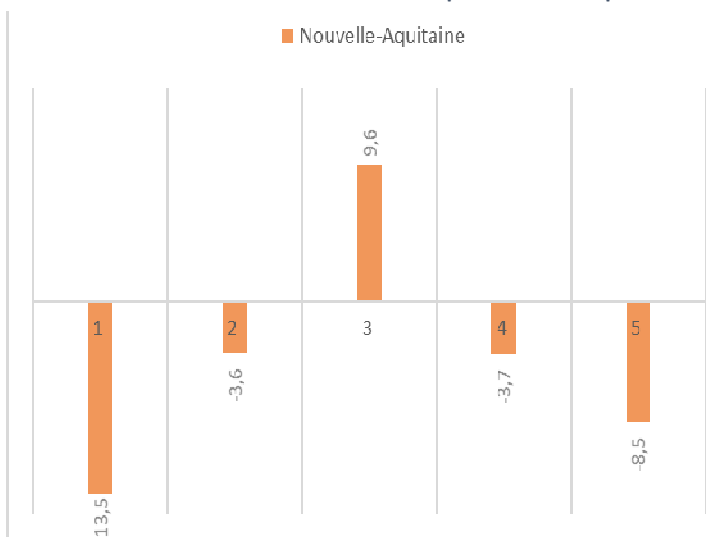
Des inégalités de genre marquées en Nouvelle-Aquitaine

Des inégalités de revenus par genre...

- Un taux d'emploi des femmes bien moins élevé que les hommes (-14,9 points de % en 2015), une part de temps partiel plus importante (+20,6 points) et un taux de chômage également plus élevé (+1,9 points), bien qu'en baisse (-3,8 points depuis 1999). Des inégalités de genre qui s'accroissent pour les non-diplômées ;
- Des disparités de revenus en défaveur des femmes, à hauteur de 17,6 points de % en équivalent temps plein (EQTP) et de 21,3 points en EQTP des catégories socio-professionnelles supérieures (respectivement -18,7 et -20 points en France métropolitaine).

... couplées à des différences d'accès aux responsabilités

Écarts entre les femmes et les hommes pour certains aspects de l'emploi (en points de %), 2017



Source : traitement Comité 21 d'après Insee

- Les Néo-Aquitaines ayant un emploi occupent moins souvent des postes CSP+ que leurs homologues masculins (respectivement 11 % et 15 %), écarts plus marqués en Gironde, dans les Pyrénées-Atlantiques et la Vienne, malgré une part plus élevée et croissante de femmes diplômées du supérieur que les hommes (+5,1 points entre 1999 et 2015) ;

- Moins de femmes à des postes de direction (36,9 % contre 37,7 % en France), alors que 27 % des femmes et 17 % des hommes titulaires d'un diplôme du supérieur occupent des postes d'employé ou d'ouvrier ;
- Cet écart se retrouve dans les fonctions électorales : une part de femmes en politique inférieure à celle des hommes, mais plus élevée que pour la moyenne française, (40,8 % contre 39,8 % dans les conseils municipaux et 17,7 % contre 16,8 % en tant que maire ou maire-déléguée), mais qui peut atteindre jusqu'à 80 % pour certaines communes ou EPCI ;
- Une surreprésentation dans certains postes, notamment dans le secteur public et social, comme en France : en 2014, près de 9 femmes ayant un emploi sur 10 travaillent soit dans le secteur de « l'administration publique, enseignement, santé et action sociale » ou dans celui du « commerce, transports et services divers ». 68 % des femmes occupent un emploi dans ce premier secteur, et plus particulièrement dans la fonction publique hospitalière où 8 postes sur 10 sont occupés par des femmes en 2017.

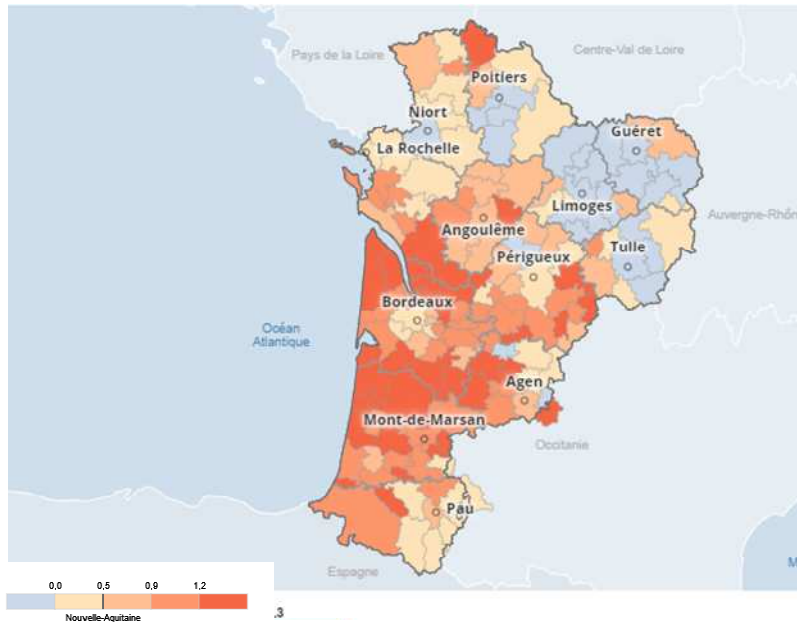
Des difficultés familiales et professionnelles plus importantes que pour les hommes

- Des femmes plus souvent cheffes de familles monoparentales : 12,5 % contre 1,5 % des hommes, représentant 18,4 % de l'ensemble des familles avec un enfant mineur, à l'image de la répartition française. Une situation en croissance qui s'accompagne de déterminants de précarité (part plus grande de chômage, d'emplois précaires et de non-diplômées) ;

- Un taux de violence conjugale parmi les plus élevés de France métropolitaine : 2,6 morts violentes au sein d'un couple pour 1 million d'habitants en 2018, dont l'homme est responsable dans 79 % des cas.
- Un taux de prévalence de la souffrance psychique au travail également deux fois plus élevé chez les femmes que chez les hommes (6,1 % contre 2,7 %).

Des inégalités de genre très présentes sur le territoire surtout sur le plan économique, mais d'autant plus marquée dans les régions urbaines

Différence entre le taux de chômage des femmes et des hommes, en nombre de points de %, 2015, par epci



Source : traitement DREAL Nouvelle-Aquitaine, d'après Insee-RP

femmes dans les conseils municipaux essentiellement dans les zones urbaines et périurbaines, avec une proportion relativement plus élevée vers l'Ouest du territoire ;

- Des écarts territoriaux sur la parité dans les postes de direction souvent plus élevés dans les villes.

Des mesures de plus en plus présentes visant à combattre ces inégalités

- En 2018, lancement d'une feuille de route régionale avec le plan d'action « Réaliser l'Égalité en Nouvelle-Aquitaine », dont la lutte contre les discriminations de genre est l'un des quatre piliers, suite à la signature de nombreuses chartes nationales et supranationale visant à lutter contre les violences et les discriminations faites aux femmes ;
- La double labellisation de Bordeaux et de sa Métropole en 2018 et 2019, première ville de plus de 200 000 habitants, dans le label « diversité et égalité professionnelle femmes-hommes » : un label contraignant et exigeant nécessitant la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation d'actions concrètes ;
- Une bonne couverture et coordination des Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles Nouvelles en Nouvelle-Aquitaine (9 centres soit un par département et la création d'un centre régional), ce qui permet la prévention des violences, l'accompagnement des femmes victimes de violence et des actions de sensibilisation.

Zoom sur une politique de lutte contre les inégalités de genre

Le projet du Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles vise à promouvoir l'entrepreneuriat et cible l'entrepreneuriat féminin. Il propose des actions de sensibilisation, d'information et d'orientation fléchées sur les problématiques de la création d'entreprise prenant en compte les difficultés spécifiques rencontrées par son public cible, et des actions d'accompagnement favorisant la consolidation des projets et la pérennisation des activités créées. À ce jour, on recense, rien que pour les actions d'accompagnement, 170 personnes aidées dans la mise en œuvre de leur projet (du mûrissement du projet à la post-crédation), dont plus des ¾ sont des femmes. Par ailleurs, un réseau de femmes cheffes d'entreprise a été créé, dont 12 femmes formellement engagées, ainsi que 3 ateliers collectifs « entreprendre au féminin ».

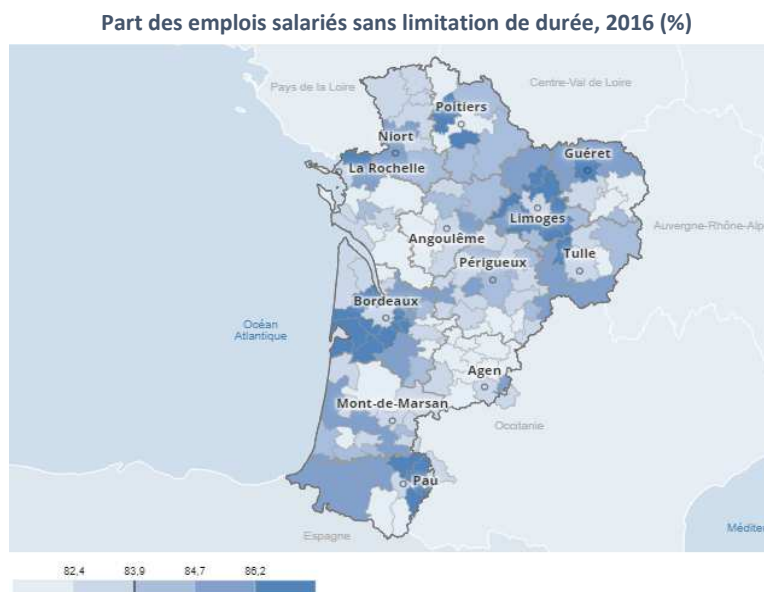
➡ Les inégalités de genre se traduisent sur tous les niveaux en Nouvelle-Aquitaine, et elles semblent d'autant plus marquées dans l'emploi.

- ⇒ Une **reprise de la création d'entreprises et de l'emploi** avec une forte diminution du chômage par rapport à la France
- ⇒ Une **précarité de l'emploi importante**, particulièrement chez les jeunes, également plus impactés par le chômage
- ⇒ Des **entreprises de plus en plus responsables** dans leur production et leur organisation du travail

Un développement de l'emploi important, mais plus précaire et inégal selon les territoires

Une situation d'emploi plus favorable qu'en France mais avec un emploi de plus en plus précaire...

- Un taux d'emploi plus faible qu'en France (63,7 % contre 65,5 %) et un taux de chômage en forte baisse depuis 2015, s'établissant à 8,3 %, contre 9,4 % en France, ce qui illustre en partie la reprise économique de la région ;
- Une création d'emploi en 2019 qui s'oriente vers les secteurs de la construction (+2,9 %), du tertiaire marchand (+1,7 %) et dans une moindre mesure l'industrie (+1,3 %), à l'inverse de l'agriculture (-1,7 %) ;
- Une précarité de l'emploi (contrats à durée déterminée, intérim, apprentissage et emplois aidés) en augmentation depuis 2010, concernant 16 % des travailleurs salariés (hors fonction publique d'Etat), contre 12 % en France. De plus, 21 % d'entre eux habitent en dehors de leur zone d'emploi, contre 18 % pour les salariés en contrat à durée indéterminée (CDI) ;
- Un taux de signalement des maladies à caractère professionnel de 5,9 % pour la région Nouvelle-Aquitaine en 2017, contre 5,7 % pour la France, et qui touche davantage les secteurs de l'enseignement et de l'administration ce qui peut également s'expliquer par une plus grande prise en charge des salariés dans le secteur public.



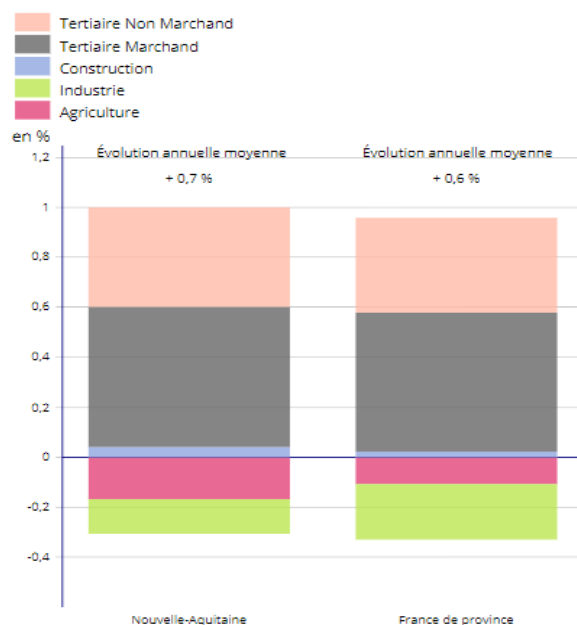
... qui cache des disparités territoriales, sectorielles et sociologiques

- Une plus grande part de CDI en périphérie des grandes villes que dans les centres ou les zones rurales, malgré des écarts peu significatifs. À l'inverse, une part d'emploi à temps partiel plus élevée dans le Nord (Charente-Maritime, Deux-Sèvres, Vienne) et dans les zones rurales, en lien avec une plus faible présence de services pour la prise en charge des enfants que dans les territoires urbains ;
- Des ETP très présents au Nord dans les zones d'emploi industrielles (principalement intérim) et sur le littoral (principalement CDD) lié au secteur du tourisme. Des emplois aidés en proportion plus nombreux dans des zones fragilisées où le chômage et la pauvreté sont élevés, notamment dans certaines villes situées dans la Creuse, la Dordogne et le Lot ;
- Des jeunes plus concernés par la précarité de l'emploi : un taux de chômage de 21 % et une proportion de temps partiel de 40 % pour les moins de 25 ans, tandis que la moitié des FPE sont occupés par des jeunes de moins de 30 ans (contre 16 % des emplois stables), pour des postes souvent ouvrier (8 sur 10 dans l'intérim).

Une reprise économique certaine avec des perspectives plutôt encourageantes

- Une croissance économique plus forte qu'en France (+0,9% contre +0,3 % respectivement – hors Ile-de-France-, en moyenne annuelle entre 2008 et 2015) mais un PIB par habitant inférieur à celui de la France de province (hors Ile-de-France), lié à un secteur plus présentiel que productif (32,8 % contre 34,5 % en France) et une plus faible part de secteur à haute valeur ajoutée (forte composante de la branche agricole, niveau d'emploi public important) ;
- Un dynamisme économique au niveau régional encourageant, qui se traduit par une création d'entreprises en augmentation (+17 % entre 2017 et 2018), principalement dans les secteurs des services aux entreprises (Gironde), du commerce, du transport et de la restauration (Haute-Vienne) et des services aux particuliers (Creuse, Corrèze, Landes et Pyrénées-Atlantiques), et qui s'accompagne d'une baisse des faillites et redressements des entreprises ;
- Un secteur industriel qui se porte bien et qui a mieux résisté à la crise qu'en France : une perte d'emplois moindre que la métropole entre 1998 et 2012 (13 % contre 20 %) et un accroissement du nombre d'entreprises industrielles plus important qu'en province de 2010 à 2015 (12 % contre 9 %).

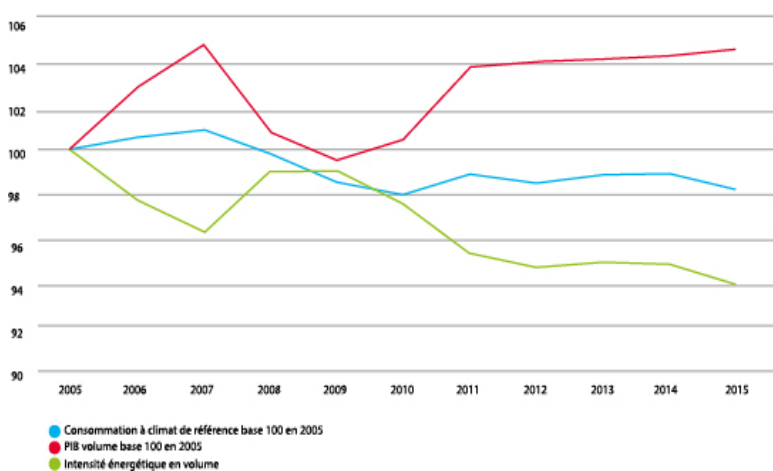
Évolution de l'emploi en moyenne annuelle entre 1990 et 2013



Source : Insee

Des secteurs économiques de plus en plus responsables même s'ils doivent progresser

Évolution de l'intensité énergétique en Nouvelle-Aquitaine, 2017



Source : AREC Nouvelle-Aquitaine, 2017.

- Une intensité énergétique (consommation d'énergie/PIB) en baisse de 0,6 % par an, en-deçà de la France et des objectifs nationaux (loi POPE : 2 % par an jusqu'en 2015), notamment du fait du secteur touristique encore peu labellisé écoresponsable (1 %) et gros consommateur d'énergie relativement aux surfaces utilisées ;
- Une part d'utilisation d'énergies renouvelables dans les différents secteurs économiques très disparate : ¼ de la consommation finale dans le secteur industriel du fait de la prépondérance de l'industrie de papier carton et bois, et seulement 3 % et 1 % dans les secteurs tertiaire et agricole ;
- Une progression de l'économie sociale et solidaire (ESS) dans l'emploi entre 2009 et 2015, avec un taux élevé par rapport à la France (12,0 % contre 10,5 %), avec l'action sociale comme premier secteur d'activité de l'ESS (39 % des salariés). En revanche, une faible part d'emploi dans la recherche et l'innovation (1,8 % contre 2,8 % en France).

Zoom sur une politique d'emploi et de croissance durable

Le réseau *Éco-entrepreneurs de Nouvelle-Aquitaine* est un annuaire en ligne. Il recense plus de 700 dans 6 catégories : Eco-produits et éco-services, acoustique vibrations air et odeur, déchets recyclage, eau, maîtrise de l'énergie et énergies renouvelable et « management environnemental, urbanisme, risques, paysage, développement durable ». De cette manière, il favorise l'émergence d'un entrepreneuriat durable et une consommation et une production responsable.

➡ Par les écarts de revenus et les conditions inégales de stabilité qu'il peut entraîner, l'emploi est générateur de fortes inégalités, qu'elles soient économiques ou sociales.

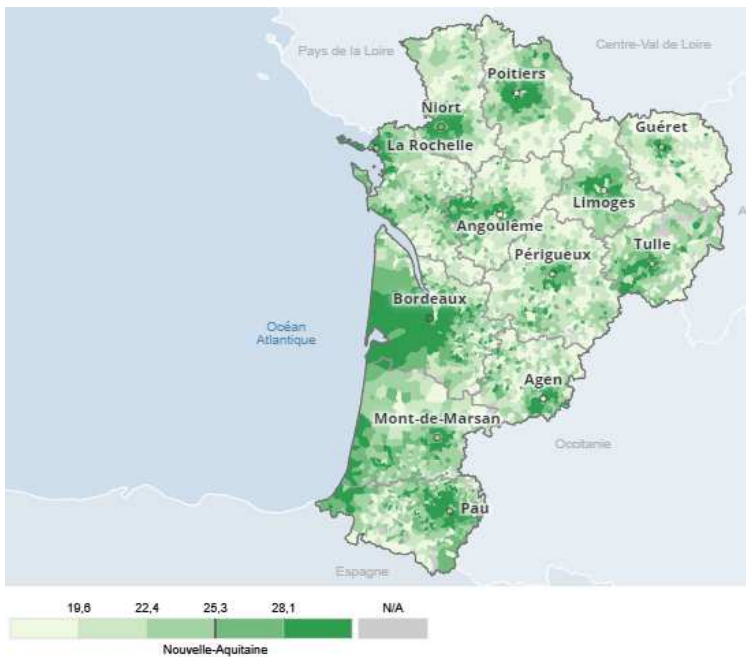


- ⇒ Des différences entre les revenus des plus pauvres et des plus aisés moins importantes qu'en France
- ⇒ Mais des inégalités de revenus très importantes au niveau infrarégional, avec des ménages plus modestes dans les territoires ruraux et une concentration d'inégalités dans les grands pôles urbains
- ⇒ Des inégalités sociales infrarégionales importantes qui font écho aux disparités entre l'Est et l'Ouest : une forte disparité dans le marché de l'emploi, l'offre de services et d'équipements

Des inégalités marquées entre les personnes

Des inégalités présentes mais moins marquées qu'à l'échelle française...

Indicateur normalisé des niveaux de vie en Nouvelle-Aquitaine (%), 2016.



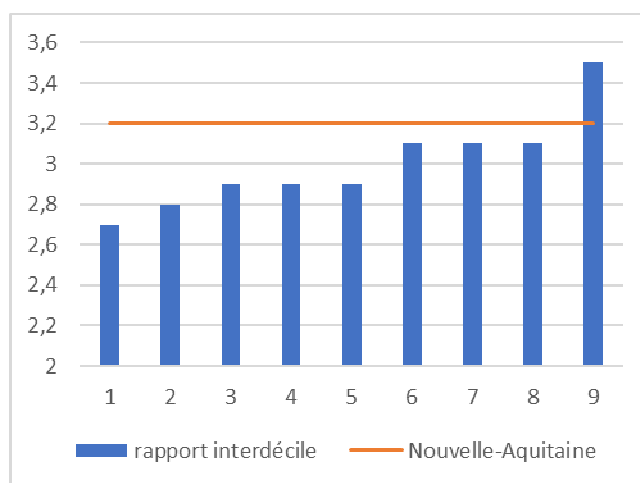
Source : traitement DREAL d'après Insee-Fichier localisé social et fiscal)

- Un indicateur normalisé du niveau de vie plus élevé que la moyenne française (25,3 % contre 23,7 %), mais en baisse de 3,5 points entre 2012 et 2016, ce qui peut démontrer une baisse de la qualité de vie et une augmentation des inégalités ;
- Des inégalités de revenus au sein de la Nouvelle-Aquitaine qui sont moins grandes que pour le territoire français : des différences entre les revenus des plus pauvres et des plus aisés (rapport interdécile de 3,1 en Nouvelle-Aquitaine, contre 3,3 en France et un rapport entre le revenu médian départemental le plus et le moins élevé de 1,2 contre 1,6 en France métropolitaine) ;
- Une intensité de la pauvreté (écart relatif entre le niveau de vie médian de la population pauvre et le seuil de pauvreté) moins grande qu'en France : 19,9 points en Nouvelle-Aquitaine contre 21,0 en France, ce qui démontre une part relativement moins importante de personnes très pauvres dans la région.

... mais qui sont beaucoup plus visibles à l'échelle infrarégionale

- Une disparité de pauvreté importante au sein de la Nouvelle-Aquitaine, qui montre que les ménages pauvres sont davantage présents dans les territoires ruraux : 54,8 % de ménages non imposés en Gironde, contre 67,1 % en Creuse ;
- Au sein des aires urbaines (Bordeaux, Pau, Poitiers, La Rochelle) et des aires les plus touristiques et

Rapport interdécile en Nouvelle-Aquitaine selon le zonage en aires urbaines, 2015



- 1 - Couronnes des moyens pôles
- 2 - Couronnes des grands pôles
- 3 - Couronnes des petits pôles
- 4 - Communes multipolarisées des grandes aires urbaines
- 5 - Autres communes multipolarisées
- 6 - Pôles moyens
- 7 - Petits pôles
- 8 - Communes hors influence des pôles
- 9 - Grands pôles

Source : traitement Comité 21 d'après INSEE

de haut standing (Ile de Ré : 3,7), les inégalités sont les plus concentrées et les plus visibles, tout en regroupant les deux tiers des situations de pauvreté de la région ;

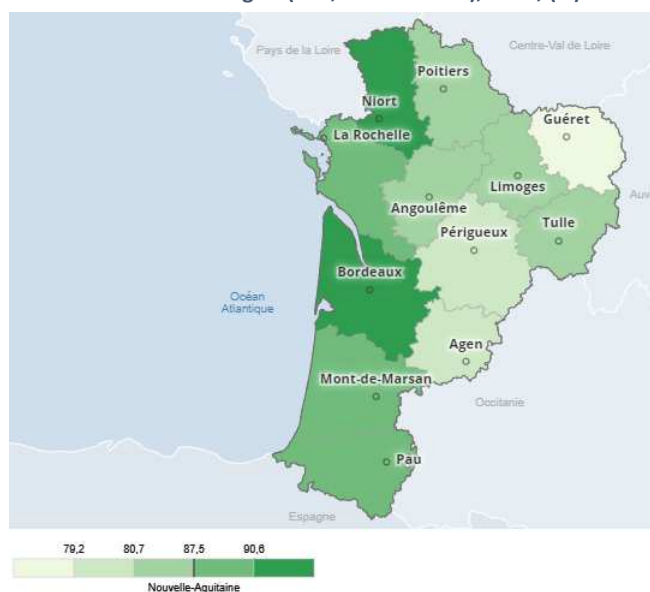
- Au niveau infra-urbain, une forte territorialisation de la pauvreté : des Quartiers Prioritaires de la politique de la Ville (QPV) dans lesquels les habitants sont 3,1 fois plus souvent pauvres que la moyenne de leur unité urbaine, chiffre plus élevé qu'en France, et équivalent à celui des espaces périurbains où est plutôt regroupée la classe moyenne.

Des disparités territoriales importantes, profondément liées aux inégalités entre les personnes

Un écart marqué entre l'Est et l'Ouest en termes de marché du travail et d'équipements, qui induit une forte migration territoriale

- Une région très attractive : première de France en matière de solde migratoire apparent proportionnellement à son nombre d'habitants, avec 8,5 % de population gagnée sur son territoire grâce à l'immigration ;
- Mais qui ne doit pas masquer un solde migratoire apparent très défavorable aux territoires ruraux au profit des espaces littoraux et urbains : près de 75 000 personnes arrivées en Gironde en 2019 contre 330 personnes en Haute-Vienne, ce qui peut s'expliquer notamment par la faible dynamique du marché du travail et une offre de services moindre, en particulier la desserte par le haut débit ;
- Une disparité dans l'offre de services et des infrastructures selon une logique Est/ Ouest : près de 94 % du territoire girondin couvert par le haut débit, contre 74 % en Creuse (2017) et une part moyenne de la population à plus de 7 minutes des équipements et services essentiels de la gamme proximité de 22 % en Creuse contre moins de 2 % en Gironde (2016) ;

Part des locaux éligibles à un débit supérieur ou égal à 30 Mb, toutes technologies (DSL, câble et FttH), 2017, (%)



Source : traitement DREAL Nouvelle-Aquitaine d'après Agence du Numérique, Observatoire France Très Haut Débit

De nombreuses politiques mises en place afin de réduire les inégalités entre territoires et entre personnes

- La mise en place d'un grand plan d'action « Réaliser l'Égalité en Nouvelle-Aquitaine » en 2018, avec le déclinement de politiques en matière d'accès à l'emploi/ formation, à la culture, et d'actions visant la lutte contre les diverses formes de discrimination ;
- En 2017, financement par le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine de 51 structures pour mettre en œuvre des projets de lutte contre les discriminations sur le terrain et/ou pour se structurer en interne, pour un montant de 463 000 euros, permettant de financer un total de 77 projets ;
- De nombreuses politiques d'aides sociales menées par les départements néo-aquitains chefs de file de la politique sociale sur les territoires, avec notamment une réflexion autour de la mise en place d'un revenu de base dans 4 départements depuis 2018.

Zoom sur une politique de lutte contre les inégalités

En 2017, la Caisse des dépôts a investi 27,7 M€ de fonds propres afin de lutter contre les disparités territoriales, soit un bond de 18 % par rapport à 2016. Cette intervention a permis de mobiliser par effet de levier un total de 200 M€ d'investissements publics et privés dans une vingtaine de projets privés à vocation d'intérêt général (réseaux de très haut-débit, énergies renouvelables, infrastructures, rénovations, etc.). S'y ajoute l'octroi d'1 Md€ de prêts aux collectivités locales, aux universités et, surtout, aux organismes HLM pour participer à la construction ou la réhabilitation de 17 500 logements sociaux en Nouvelle-Aquitaine.

Exemple d'une stratégie globale regroupant les 4 ODD :

le plan d'actions « Réaliser l'égalité en Nouvelle-Aquitaine »



En 2018, la Région a mis en place un vaste plan destiné à réduire les inégalités et lutter contre les discriminations en mettant l'accent sur le genre, le handicap, l'origine et l'orientation sexuelle, tout en œuvrant à l'échelle locale pour réduire les disparités territoriales et favoriser la cohésion. Elle s'est engagée à le réaliser sous 2 ans. Pour ce faire, elle a notamment décidé de mettre en œuvre des actions en interne ou en subventionnant des initiatives d'entreprises, d'associations ou de collectivités désireuses de mettre en place des actions de solidarité.

Trois axes stratégiques structurent ce plan :

- Le premier est de faire du Conseil Régional une collectivité exemplaire en matière d'animation et d'intégration d'une politique en faveur de l'Égalité, via notamment des actions de sensibilisation, de création de dispositifs internes, mais aussi en utilisant des leviers propres aux politiques publiques pouvant influencer sur les partenaires régionaux ;
- Le second axe porte sur un pilotage coopératif et efficace de la politique, pour favoriser une démarche plus transversale au niveau du Conseil Régional, au sein des services et avec les partenaires ;
- Le troisième axe vise à intégrer ces enjeux au sein des politiques sectorielles au bénéfice des habitantes et des habitants : emploi, formation, santé, éducation, formation, culture, aménagement du territoire, environnement et cadre de vie, etc. Elles visent à en favoriser l'accès et à être un vecteur de lutte contre les discriminations.

Convaincue que les politiques de lutte contre les discriminations permettent de contribuer de façon décisive au développement économique et à la création de richesses, la Nouvelle-Aquitaine espère que le plan sera suivi par l'ensemble des partenaires.

Pour en savoir plus

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES - <https://www.insee.fr/>

EXPÉRIMENTATION TERRITORIALE CONTRE LE CHÔMAGE DE LONGUE DURÉE - <http://etclcd.fr/>

INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION POPULAIRE - <https://injep.fr/>

CONSEIL RÉGIONAL DE NOUVELLE-AQUITAINE - <https://www.nouvelle-aquitaine.fr/>

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Nouvelle-Aquitaine

15 rue Arthur Ranc
BP 60539 - 86020 Poitiers CEDEX
Tèl : 05 49 55 63 63 - Fax : 05 49 55 63 01

www.nouvelle-aquitaine.developpement-durable.gouv.fr

Directrice de publication : Alice-Anne Médard

Chefs de projet Dreal Nouvelle-Aquitaine :
Mehdi Barriaux, Patrice Delbancut, André Pagès

Rédacteurs : Elsa Charon, Pierre Tallin
Comité 21 : <http://www.comite21.org/>

Courriel :
poes.micat.dreal-na@developpement-durable.gouv.fr

ISSN : 2607-8007